

## CHRONIQUE

### La version définitivement approuvée des nouvelles prières eucharistiques

Si les trois nouvelles prières eucharistiques ont pu entrer en pratique chez nous dès le 15 août 1968, c'était dans une traduction provisoire<sup>1</sup>. On pouvait croire imprudente cette manière d'agir. Les fidèles, et surtout les prêtres, ne seraient-ils pas troublés par la nécessité de modifier dans un avenir plus ou moins proche des formulaires déjà mémorisés avec l'usage ? Il était pourtant impossible de faire autrement. Dans leur hâte à prendre les nouvelles prières eucharistiques et à échapper à la monotonie du Canon romain (ressentie surtout du fait de son emploi en français), certains n'utiliseraient-ils pas la première traduction venue ? On raconte qu'une traduction française partielle et improvisée, parue dans un journal, et faite d'après une traduction italienne, avait déjà été employée à l'autel par des impatients !

Les inconvénients d'une étape intermédiaire ont été tout à fait négligeables. D'abord parce que le texte amélioré a reçu l'approbation du *Consilium* le 11 novembre, c'est-à-dire au bout de trois mois seulement. On a pu alors donner un texte imprimé pour les fidèles : ceux-ci n'auront pas attendu bien longtemps. D'autre part, les modifications se

1. La première traduction, autorisée *ad experimentum*, se trouve dans *La Maison-Dieu*, n° 94, pp. 12 à 37. La nouvelle est publiée en fascicules pour l'autel (Desclée-Mame) avec la mention « Edition de janvier 1969. Texte liturgique approuvé le 26 septembre 1968 par la commission épiscopale internationale de traduction... des pays de langue française et confirmé, le 11 novembre 1968, par le Conseil pour l'application de la Constitution sur la liturgie. »

réduisent à si peu de choses que beaucoup de prêtres même ne les ont pas remarquées.

En ce cas, dira-t-on, fallait-il opérer des changements aussi imperceptibles ? Il faut répondre que la liturgie ne progressera jamais si l'on veut éviter par principe tout changement et toute amélioration. Le respect dû à Dieu, à l'Eucharistie, au peuple fidèle exige une recherche de la perfection qui ne peut se faire que progressivement. Sans doute, la première traduction des prières eucharistiques a-t-elle été élaborée avec tant de soin et en recourant à tant de consultations qu'elle nécessitait peu de perfectionnements. Néanmoins, elle avait été faite dans l'abstrait. Il convenait de mettre à profit ces mois d'expérience pour enlever quelques taches, quelques maladresses, et surmonter quelques difficultés de traduction qui d'abord avaient paru sans solution, mais qu'on a pu vaincre dans un deuxième effort.

Nous allons relever quelques-uns de ces aménagements, mais non pas tous. Certains changements de ponctuation par exemple s'expliquent suffisamment d'eux-mêmes : ils veulent permettre une diction plus claire, un phrasé plus logique. On verra que la plupart des modifications relevées ici sont amenées par la recherche d'une fidélité plus grande au texte latin.

Certains, cependant, ont trouvé et trouvent encore que la traduction n'est pas assez fidèle. Cela tient à ce qu'ils s'hypnotisent sur des détails au lieu de voir l'ensemble : par exemple telle ou telle suggestion, qui se targue de fidélité, oublie la nécessité de ne pas parler une langue désuète ou conventionnelle, d'éviter les cacophonies, les répétitions, les équivoques. On s'est plaint ici ou là de ce que *calicem ex genimine vitis repletum* (PE IV) ait été rendu par « la coupe remplie de vin ». Mais il n'y a aucun moyen, en français, de traduire mot à mot cette phrase latine sans donner à penser qu'on a mis dans la coupe une grappe de raisin !

*Les « Paroles du Seigneur »  
communes à toutes les prières eucharistiques.*

« Prenez et mangez-en tous ». Le texte latin des prières II et IV ne comportait pas *ex hoc omnes*. Depuis sa publication, il a été prescrit de l'ajouter pour que, sur ce point, la formule soit partout la même.

« Vous ferez cela pour faire mémoire de moi » avait soulevé beaucoup de critiques. Celles qui portaient sur la répétition du verbe étaient, à notre avis, sans valeur car il s'agissait du même verbe sans doute, mais dans deux emplois différents : verbe actif (vous ferez cela) et une sorte d'auxiliaire, d'outil grammatical sans valeur propre (faire mémoire). En outre, les deux formes grammaticales étaient différentes. De fait, la plupart s'étaient fort bien habitués à cette phrase expressive. Mais on pouvait lui adresser une critique sérieuse : pour faire comprendre toute la portée de cette « mémoire » concrète, elle développait de façon un peu arbitraire une phrase très simple, tirée telle quelle du Nouveau Testament (Lc 22, 19 ; 1 Co 11, 24.26). On est donc revenu à une traduction plus littérale, mais dans une disposition typographique qui veut souligner la plénitude de la formule :

« Vous ferez cela,  
en mémoire de moi. »

### *Prière eucharistique II.*

- « Il s'est fait homme par l'Esprit Saint » est devenu « Dieu fait homme par l'Esprit Saint. » On a voulu suivre de plus près le texte latin, ne pas réduire le rôle de l'Esprit Saint, et garder avec cette apposition le mouvement de la préface, que brisait une phrase indépendante.
- « Un peuple saint qui t'appartienne » : on a remis le mot « saint » qui figure dans le texte.
- « afin que soit brisée la mort, et que la résurrection soit manifestée ». Cette amélioration rend plus claire la phrase, d'ailleurs difficile, et montre mieux la finalité voulue par Jésus dans sa passion.
- « et nous te rendons grâce » marque mieux le caractère actif et personnel que le simple circonstanciel « en action de grâce ».
- « car tu nous as choisis pour servir en ta présence ». « Tu nous as choisis » rend mieux *dignos habuisti*, et

*adstare coram te et tibi ministrare* est mieux traduit par « pour servir en ta présence ».

- « que tu as appelé(e) » au lieu de « rappelé(e) ». Le latin porte *vocasti*. La mort, en dépit de beaucoup d'expressions pieuses (« rappelé à Dieu ») n'est pas un « rappel » comme si l'homme était tombé du ciel sur la terre et revenait dans son pays natal.

### *Prière eucharistique III.*

- « Nous présentons cette offrande vivante et sainte » au lieu de « nous offrons ce vivant sacrifice » pour éviter la répétition du mot sacrifice qui se trouve aux lignes suivantes. Il fallait en effet traduire à quelques lignes d'intervalle *sacrificium*, *oblatio* et *hostia* qui sont ici quasi synonymes.
- A « l'ensemble des évêques, les prêtres » on a ajouté « les diacres » pour donner une équivalence à *universo clero*. Car le mot « clergé » ferait tache dans un style de prière.
- « rendra nos pauvres corps ». Ainsi, il est évident qu'il s'agit de les rendre « pareils à son corps glorieux ». Le texte précédent, mal lu, risquait de faire croire qu'on demandait au Seigneur de « rendre nos corps périssables ».
- « en te voyant, toi, notre Dieu, tel que tu es ». On a ajouté « toi notre Dieu » par fidélité au texte.

### *Prière eucharistique IV.*

- « tu étais avant tous les temps, tu demeures après les siècles » introduisait un parallélisme obscur entre « les temps » et « les siècles », entre un « avant » et un « après » lui aussi étranger au texte. La nouvelle traduction suit plus exactement le latin : « tu étais avant tous les siècles, tu demeures éternellement ».
- « Ainsi des anges innombrables se tiennent devant toi :

ils te servent jour et nuit  
 et, contemplant la splendeur de ta face,  
 ils n'interrompent jamais... »

On a refait ce texte en serrant davantage le latin et on évite ainsi de paraître décrire de façon un peu gratuite et dispersée l'activité des anges, qui est mentionnée pour introduire le « Saint ! Saint ! Saint ! » Voici le nouveau texte :

« Ainsi les anges innombrables  
 qui te servent jour et nuit  
 se tiennent devant toi,  
 et, contemplant la splendeur de ta face,  
 n'interrompent jamais... »

— « Et comme il avait perdu ton amitié... » On a supprimé le « et » qui paraissait amener une conclusion, alors qu'on commence un nouveau développement : après la création, la rédemption.

— « il avait perdu ton amitié pour s'être détourné de toi » : la perte de l'amitié divine paraissait un châtement extrinsèque, voire arbitraire. On a resserré le lien : « il avait perdu ton amitié en se détournant de toi ».

— Aussitôt après, on a remplacé « dans ta bonté », assez banal, par « dans ta miséricorde », pour rendre le *misericorditer* du texte.

— « Tandis qu'il partageait avec eux le repas du soir » : *cenantibus illis*. Sans doute la *cena* est-elle le repas du soir. Mais cette traduction prenait un tour anecdotique et pittoresque que le texte ne comportait pas. On dira désormais : « pendant le repas qu'il partageait avec eux, il prit le pain... »

— « Souviens-toi aussi de nos frères » remplace maintenant « Rappelle-toi ». Il convenait de différencier les deux verbes : « Rappelle-toi » *Recordare*, et « Souviens-toi » *Memento*.

\*  
 \*\*

Il serait sans doute fastidieux d'opérer le même relevé pour les préfaces. Les exemples qui précèdent doivent suf-

fire à montrer que ces retouches légères se justifient par la conscience des traducteurs et répondent aux observations qu'ils ont reçues de divers côtés, comme à celles qu'ils avaient pu faire eux-mêmes en expérimentant le premier texte. Tous ceux qui aiment le travail sérieux retireront peut-être de telles remarques l'impression que la traduction a été accomplie avec le maximum de soin et en observant toute la fidélité au texte compatible avec une version coulante rédigée en langage vivant.

A.-M. R.